

cndp

Commission particulière
du débat public

Projet d'un parc éolien en mer
au large de la baie de Saint-Brieuc



DÉBAT PUBLIC

▶ **DU 25 MARS AU 24 JUILLET 2013**

La Commission du Débat public vous souhaite la bienvenue

cndp

Commission particulière
du débat public

Projet d'un parc éolien en mer
au large de la baie de Saint-Brieuc



DÉBAT PUBLIC

DU 25 MARS AU 24 JUILLET 2013

REUNION D'OUVERTURE

Présentation générale du projet



**Merci de bien vouloir éteindre vos
téléphones portables**

« La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qu'il convient.

Au niveau national, chaque individu doit [...] avoir la possibilité de participer au processus de prise de décision... »

Extrait de la déclaration de Rio - 1992



Antoine DUBOUT

Président de la CPDP



Pierre SOUBELET

Préfet des Côtes d'Armor



Loïc LAISNÉ

**Administrateur général des Affaires maritimes,
Adjoint du Préfet maritime de l'Atlantique en
charge de l'action de l'État en mer**



Les enjeux du Débat Public



Informations sur le Débat Public

• la **CNDP** a été saisie par le Maître d'Ouvrage (SAS Ailes Marines), sur le projet :

- 100 éoliennes
- 180 km²
- 500 Mega Watt
- Entre 17 et 30 kms de la côte
- 4 ans de travaux



Informations sur le Débat Public

- Considérant :
- le caractère d'intérêt national,
- Les impacts sur l'environnement, l'avifaune, les mammifères marins, la visibilité et le paysage
- les impacts des aménagements connexes (raccordement et ports) sur l'environnement,
- les enjeux sociaux économiques pendant la construction, la création d'une filière industrielle,
- les impacts sur la navigation maritime, la pêche et le tourisme,

la **CNDP** (Autorité Administrative Indépendante) décide d'organiser un débat public en toute indépendance.

Informations sur le Débat Public

- La CNDP confie l'animation du Débat Public à une commission particulière (**CPDP**) composée d'un Président, de 6 membres et d'un Secrétaire Général
- La durée d'un débat public est de 4 mois
- le DP se déroule en amont de toute décision sur la réalisation du projet



Informations sur le Débat Public

Les trois objectifs du débat public :

- **Inform**er le public sur le projet
- **Inciter** le public à s'exprimer
- **Éclairer** le Maître d'Ouvrage




Informations sur le Débat Public

Le débat porte sur :

- **l'opportunité**
- **les objectifs**
- **les principales caractéristiques du projet**
- **les modalités de mise en œuvre**
- **la concertation post-débat**



Quelques enjeux du Débat Public

- l'espace naturel, la mer
 - la biodiversité
 - les activités maritimes
 - l'activité économique régionale, l'emploi
 - le dvpt d'une filière indu,
 - la sécurisation énergétique de la Bretagne
 - la politique énergétique
 - la réduction des gaz à effet de serre
- 

Quelques questions auxquelles le Débat Public pourra apporter des réponses

- La création d'un parc éolien en mer d'une telle ampleur est-elle nécessaire ?
- Le site retenu est-il le plus adapté ?
- Ce projet et ses modalités sont-ils adaptés au territoire ?
- Ce projet va-t-il contribuer à la création d'une filière industrielle française ?
- Quels seraient les impacts sur l'air, la mer, la biodiversité, les paysages ?
- ...



Le Débat Public – la CNDP – la CPDP



Le débat public en chiffres

149 saisines depuis 2002 ont donné lieu à

→ **60** débats publics

Qui ont abouti à

- **7** projets abandonnés
- **11** projets poursuivis sans modification
- **42** ont été poursuivis avec modifications, nouvelle version du projet, choix d'une option apparue au cours du débat public (ex. tracé), etc.

Actuellement 10 débats sont en cours.

Informations sur le Débat Public

La CPDP s'engage à respecter **l'éthique et la déontologie** de la CNDP :

- **Indépendance,**
- **Neutralité,**
- **Equité dans le traitement des différents acteurs.**



Informations sur le Débat Public

- Ni la CNDP ni la CPDP ne se prononcent sur le fond du projet (principe de neutralité).
- **La CPDP publie un compte-rendu qui rapporte les arguments exprimés pendant le débat public, la CNDP rédige un bilan du débat.**

Ces deux documents sont publiés dans les 2 mois qui suivent la clôture du Débat Public.

- Le Maître d’Ouvrage doit indiquer les suites qu’il donne à son projet dans les 3 mois suivant la publication du compte rendu et du bilan.

Depuis la Loi Grenelle 2 le Maître d’Ouvrage doit obligatoirement motiver sa décision en prenant en compte les résultats du débat public.

La CPDP

Président : **Antoine DUBOUT**

Les membres :

- Sophie **CHEGARAY**
- Claire **de LOYNES**
- Joseph **MOYSAN**
- Alain **RADUREAU**
- Michel **STEINER**
- Bruno **de TREMIOLLES**

Secrétaire Général : Frédéric **AUCHER**



L'organisation du débat public



Les outils du débat

- les cahiers d'acteurs,
- Les questions écrites ou par SMS,
- Les avis et contributions,
- le site internet
- les réunions publiques,



• Réunion d'ouverture	Saint-Brieuc	28 mars
• Réunion générale	Matignon	10 avril
• Réunion générale	Saint-Quay-Portrieux	25 avril
• Energie et atterrissage des câbles RTE	Saint-Brieuc	15 mai
• Filière industrielle et retombées économiques	Erquy	29 mai
• Le chantier, sa sécurité et ses impacts sur le milieu	Paimpol	20 juin
• Impacts sur les utilisateurs de la mer	Binic	27 juin
• Exploitation, maintenance, sécurité/sûreté	Langueux	11 juillet
• Environnement et paysage	Pléneuf Val-André	17 juillet
• Réunion de synthèse	Saint-Brieuc	23 juillet



L'organisation de la réunion




- **Chaque réunion est basée sur une durée de 3 heures**
- **Les réunions sont enregistrées et filmées**
- **Le verbatim de la réunion est mis en ligne sur le site internet de la CPDP dans les 4 jours ouvrés**
- **La CPDP**
 - **veille à ce que chacun puisse s'exprimer**
 - **organise la prise de parole**



- **Un chronomètre affiché sur l'écran régule le temps de parole de chacun**
- **La CPDP prévoit des temps significatifs d'échanges avec la salle**



Pour vous exprimer en réunion publique :

- **Demander la parole**
 - **Ne pas prendre la parole sans qu'elle ne vous soit donnée**
 - **Attendre d'avoir le micro pour s'exprimer**
 - **Se lever et se présenter**
 - **Respecter le temps de parole de 3 mn par intervention**
- 

Déroulé de la soirée



Déroulé de la soirée

Première partie : présentation générale du projet

- **Emmanuel ROLLIN**, directeur de Projet AILES MARINES

Interventions de :

- **Pierrick MASSIOT**, Président du Conseil régional Bretagne
- **Claudy LEBRETON**, Président du Conseil général des Côtes d'Armor
- Echanges avec la salle



Déroulé de la soirée

Deuxième partie :

Interventions de :

- **Bernard SCHUMPP**, représentant le collectif PULSE
- **Dominique LECOMTE**, Président de la CCI 22
- **Thierry DEREUX**, Président de Côtes d'Armor Nature Environnement
- Echanges avec la salle



PREMIERE PARTIE

Présentation générale du projet



Emanuel ROLLIN

Directeur de Projet AILES MARINES



Pierrick MASSIOT

Président du Conseil régional Bretagne



Claudy LEBRETON

Président du Conseil général 22



Bernard SCHUMPP

Représentant du collectif PULSE



Dominique LECOMTE

Président de la CCI 22



Thierry DEREUX

Représentant Côtes d'Armor Nature
Environnement



Echanges avec la salle



Antoine DUBOUT

Président de la CPDP



Prochaine réunion

Réunion générale – Présentation du projet

Mercredi 10 avril 2013 – 19h

Matignon - Salle Omnisports Rainier III



Quelques chiffres

- 8 Cahiers d'acteur
- 63 questions écrites
- 10 avis

www.débatpublic-eoliennesenmer22.org

- 8 005 connexions
 - 39 007 pages lues
- 

Merci de votre attention

